

Le 28 Avril 2020

CSEC Extraordinaire AIR FRANCE

La casse sociale du siècle à près de 10 Milliards...

Bruno Lemaire, comme Benjamin Smith, sortent des mêmes écoles, avec une culture ultra-libérale du profit immédiat. Ces élèves modèles d'un capitalisme violent et arrogant pensent pouvoir régler la situation actuelle avec les mêmes méthodes qui nous ont conduits, aujourd'hui, à cette crise mondiale.

Quelle stratégie a été prise pour AF ? L'état Français, donc les contribuables français, (donc vous et nous), accorde un prêt de 3 milliards d'€ pour renflouer Air France.

Bruno Lemaire affirme déjà que *ce prêt doit s'accompagner de garanties écologiques et de rentabilité*. Derrière ces mots, il y a la mise à mort d'une partie du court courrier, et Air France renchérit en parlant de multiples PDV... d'un plan de croissance de Transavia (filiale low-cost, salaires low-cost, statuts low-cost)... et d'une volonté de revenir à un modèle plus « efficace »... (et donc moins résilient). Nous voilà tous à la merci d'une dette de 3 milliards€ de l'état, auxquels il faut ajouter 4 milliards€ provenant de banques privées.

Sur les conditions des prêts :

Montant des prêts	Durée	Taux d'intérêt
3 milliards € prêtés directement par l'état	6 ans max.	Supérieur à 5%
4 milliards € prêtés par un consortium de banques (et garanti à 90% par l'état).	3 ans max.	Indexé sur l'Euribor 3mois + 2%

Alors que l'état français et les banques empruntent sur les marchés financiers à des taux égal à zéro % (voir négatifs), Air France va se manger, elle, des intérêts et un mur de dettes à rembourser : jusqu'à 1,8 milliards €/an pour les 3 prochaines années.

C'est qui la vache à lait dans cette histoire ?

Quelle autre option était possible ? Avec 3 milliards€, l'état aurait pu fortifier sa place au sein d'Air France, redevenir actionnaire principal, peser 64% des titres de la compagnie et s'engager avec nous dans le futur. Le « fleuron industriel » Air France aurait été renationalisé, apportant stabilité et confiance auprès de chaque acteur du transport aérien. Pas d'intérêts à payer aux spéculateurs... **C'est la solution militée par Sud Aérien**. Puis en refinançant dans la durée notre compagnie, les bénéfices seraient retournés vers l'état.

Mais, pas plus que l'état n'a souhaité protéger ses filières automobile, pharmaceutique, industrielle... ou ses usines de confection de masques (externalisées à l'étranger), aujourd'hui la même décision stupide a été prise : laisser les banques, les actionnaires et les « marchés financiers » décider de ce qui est le mieux, alors que nous mesurons aujourd'hui le désastre qu'ils ont occasionné. La machine à spéculer est relancée, et cette « aide » sera le prétexte à une restructuration massive de notre compagnie. Avec son lot de casse sociale. **Ceci est inacceptable !**

Anne Rigail précise même en session qu'en fonction de la reprise d'activité, de nouveaux prêts seront contractés pour rembourser ces 7 milliards €. ... et le cycle de la dette sera sans fin.

Vu les prochaines échéances de cette nouvelle dette à rembourser, la direction va nous demander de faire encore plus d'efforts et de nous « serrer la ceinture ». Hop, court-courrier, transversales, A340, A380, ... **les cibles sont déjà désignées.**

Et c'est un PDG (avec des poches bien pleines) qui nous demandera demain de faire plus de sacrifices. Benjamin Smith a, certes, annoncé partout dans la presse avoir renoncé à une partie de sa rémunération pour 2020, mais combien en moins ? La part fixe de son salaire mensuel est de 75 000€ (900.000 € annuel). 25% en moins lui ferait 56 250€

par mois pour vivre !! Alors combien de mois va-t-il faire cet effort ? Deux, trois mois ? Ça ne va pas lui faire un gros trou dans son budget !

En revanche, sa rémunération en 2019 a été publiée.

Elle est de 3 981 657€ !!!



Pire, dans un récent article de Médiapart, nous apprenons que, pour l'année 2020, Benjamin Smith ne renonce pas au méga-bonus de 2 000 000€ de sa part variable la plus élevée (tout ceci avec l'accord du Ministère des finances et de son pote Bruno Lemaire).

Alors que les plus bas salaires de la compagnie vont subir des baisses drastiques de leurs revenus dues au chômage partiel, ces 4 millions € sonnent comme une provocation ! Tout ceci est indécent.

En session, Sud Aérien a voté contre une motion qui remerciait la Direction d'Air France pour l'obtention de ces prêts. FO-CGC-CFDT-UNSA-SNPL ont voté pour. CGT, ALTER, SPAF et SNGAF n'ont pas souhaité participer au vote.

- **Sud Aérien demande la garantie de l'emploi** et des salaires pour tous(-tes), dans leur région !
- **Sud Aérien demande le maintien de salaire** pour toute rémunération en dessous de 4 500 € brut.
- **Sud Aérien demande le développement d'Air France avec l'intégration de Hop et Transavia !**
- **Sud Aérien demande des embauches** sous statut Air France !


SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

sudaf@wanadoo.fr

www.sud-aerien.org

 Sud Aerien

 @SudAerien